



Journées de formation des coordonnateurs hospitaliers **déroulé des ateliers**

Déroulé séquence atelier N°1 : (page 2)

Entretien téléphonique donneur à cœur arrêté tissus.

Déroulé séquence atelier N°2 : (page 2)

Prélèvement d'épiderme.

Déroulé séquence atelier N°3 : (page 3)

Entretien : approche socioculturelle et préparation psychocorporelle.

Déroulé séquence atelier N°4 : (page 4)

Prélèvements multi-tissus Vaisseaux et Ostéo-ligamentaires.

Déroulé séquence atelier N°5 : (page 5)

Bloc opératoire.

Déroulé séquence atelier N°6 : (page 6)

DDAC Maastricht3 niveau 1, débutants.

Déroulé séquence atelier N°7 : (page 7)

DDAC Maastricht3 niveau 2, confirmés.



Déroulé séquence atelier N°1 :

« Entretien téléphonique donneur à cœur arrêté tissus » - Séquence 1h30

Prérequis :

Participant réalisant ou susceptible de devoir réaliser des entretiens téléphoniques en vue d'un prélèvement de tissus sur donneur à cœur arrêté.

Objectif(s) :

Aider à la mise en place de stratégies de communication spécifiques au cours d'entretien avec les proches par téléphone.

Compétence(s) :

Etablir une communication non verbale adaptée à l'entretien téléphonique en vue de réaliser un prélèvement de tissus sur donneur à cœur arrêté.

Durée :

Séquence atelier de 01H30

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

Support visuel basé sur l'apprentissage par l'erreur, permettant un échange entre les participants afin d'isoler les éléments pertinents qui contribueront à établir les indispensables à la réalisation d'entretiens par téléphone.

Déroulé séquence atelier N°2

« Prélèvement d'épiderme » - Séquence 1h30

Prérequis :

Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

- Prendre en charge la préparation du donneur en vue d'un prélèvement d'épiderme en respectant la réglementation en vigueur.
- Mettre en œuvre les recommandations techniques du prélèvement d'épiderme au bloc opératoire et en chambre mortuaire

Compétence(s) :

Appréhender les différentes étapes du prélèvement et du conditionnement de l'épiderme

Durée :

Séquence atelier de 01h30 :



Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Prélèvement d'épiderme : présentation de la technique de prélèvement et de conditionnement par des ICH et un formateur de l'AFCH à l'aide d'un support visuel (film). Discussion et échanges autour des pratiques de chacun. Manipulation du matériel.

Tronc commun

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Evaluation DPC

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Evaluation de l'atteinte des objectifs de l'atelier

Un questionnaire permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'atelier est distribué à chaque participant.

Satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.

Déroulé séquence atelier N°3 :

« Entretien : approche socioculturelle et préparation psychocorporelle »

Prérequis :

Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

- Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi -organes, en respectant la réglementation en vigueur.

Compétence(s) :

Connaître les différentes étapes du prélèvement d'organes et de tissus et les règles de l'entretien

Durée :



Séquence atelier de 03h00. Atelier dédoublé, les intervenants tournent sur les 2 ateliers.

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Se mettre en condition personnelle avant un entretien par des techniques psychocorporelles
- Bien communiquer par téléphone (tous prélèvements)
- Accompagner les résistances et peurs liées aux croyances religieuses

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Evaluation DPC

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours

Déroulé séquence atelier N°4 :

« Prélèvements multi-tissus Vaisseaux et Ostéo-ligamentaires »

Prérequis :

Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

- Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi-tissus vaisseaux et ostéo-ligamentaires en respectant la réglementation en vigueur.
- Mettre en œuvre les recommandations techniques du prélèvement de tissus au bloc opératoire et en chambre mortuaire.
- Améliorer les pratiques et identifier les leviers à la mise en place de ce type de prélèvement.

Compétence(s) :

Connaître les différentes étapes du prélèvement et du conditionnement des tissus vasculaires et ostéo-ligamentaires.



Durée :

Séquence atelier de 03h00 :

1h30 Sous-atelier 1 : Prélèvement et conditionnement des tissus vasculaires (artères et veines).

1h30 Sous-atelier 2 : Prélèvement et conditionnement des tissus ostéo-ligamentaires.

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

- Prélèvement de vaisseaux :

Présentation de la technique de prélèvement et de conditionnement par le technicien commercial.

- Prélèvement ostéo-ligamentaires :

Présentation des indications à la greffe.

Présentation de la technique de prélèvement et de conditionnement par IBODE Coordinatrice Médico Technique, un chirurgien orthopédique préleveur et une ICH.

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction :

Un questionnaire permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs spécifiques de l'atelier est distribué à chaque participant.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jour

Déroulé séquence atelier N°5 :

Bloc opératoire

Prérequis Exercer en tant que soignant en collaboration ou au sein d'une unité de Coordination Hospitalière de prélèvements d'organes et de tissus

Objectif(s) :

Prendre en charge en équipe la préparation du donneur en vue d'un prélèvement multi -organes, en respectant la réglementation en vigueur. Mettre en œuvre les recommandations techniques du prélèvement d'organes et de tissus au bloc opératoire

Compétence(s)

Connaître les différentes étapes du prélèvement et du conditionnement des organes et des tissus



Durée :

Séquence atelier de 03h00 : Présentation du bloc opératoire : 30mn Sous ateliers 40mn x 3 : Conditionnement sur Machine à perfusion rénale (deux types de MAP), Conditionnement en froid statique

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu :

Présentation du déroulement au bloc opératoire : Accueil du patient / les temps opératoires/ restitution du corps par les formateurs de l'AFCH Machine à perfuser les reins : présentation de la technique de perfusion et de mise sous machine par les techniciens commerciaux. Conditionnement des greffons en froid statique : présentation de la technique et des procédures de conditionnement des greffons par le technicien commercial

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant : Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription. Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1) Evaluation DPC. Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours

Déroulé séquence atelier N°6
« DDAC Maastricht3 niveau 1 (débutants) :
de l'arrêt des thérapeutiques à la préservation des organes » et échanges sur
les difficultés rencontrées »

Prérequis :

ICH dans un centre ouvert récemment ou ouvrant prochainement une activité DDACM3
ICH récente dans un centre ayant déjà une activité DDACM3 rodée
Médecin coordinateur de CHPOT ou intéressé par l'activité DDACM3

Objectif(s)

Découvrir la prise en charge des donneurs Maastricht 3 en débutant à l'arrêt des traitements jusqu'à la mise en place de la Circulation Régionale Normothermique (CRN)
Montrer que l'on peut concilier l'accompagnement du donneur, des proches et la technicité de la préservation des organes après le décès
Préciser la place de la coordination et les relations avec la réanimation et le SRA



Compétence(s) :

Celles des professionnels des coordonnateurs hospitaliers paramédicaux et médicaux
Expérience de la procédure Donneur en Mort Encéphalique
Pour les médecins compétence dans la mise en place des canules et de la CRN (facultatif)

Durée :

Séquence atelier de 03h00

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.
Contenu : en 3 phases

1. Séquences théoriques dans l'atelier

- Présentation du déroulement général de la procédure DDACM3
- Quels sont les principaux résultats français ?

2. Séquence ludique de déroulement d'une procédure DDACM3

- A partir d'un domino, construisez ensemble votre prise en charge

3. Séquence pratique immersive (pour partie) et observationnelle (pour autre partie du groupe)

- Sur mannequin, déroulé en 30-35 mn de l'arrêt des traitements au branchement de la CRN

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.

Déroulé séquence atelier N°7

DDAC Maastricht3 niveau 2 (confirmés) :

De l'arrêt des thérapeutiques à la préservation des organes » et échanges sur les difficultés rencontrées

Prérequis :

ICH dans un centre ouvert récemment ou ouvrant prochainement une activité DDACM

ICH récente dans un centre ayant déjà une activité DDACM3 rodé

Médecin coordinateur de CHPOT ou intéressé par l'activité DDACM3

Objectif(s) :



Prise en charge des donneurs Maastricht 3 en débutant de l'arrêt des traitements jusqu'à la mise en place de la Circulation Régionale Normothermique (CRN)

Montrer que l'on peut concilier l'accompagnement du donneur, des proches et la technicité de la préservation des organes après le décès

Préciser la place de la coordination et les relations avec la réanimation et le SRA

Compétence(s) :

Celles des professionnels des coordonnateurs hospitaliers paramédicaux et médicaux

Expérience de la procédure Donneur en Mort Encéphalique

Pour les médecins compétence dans la mise en place des canules et de la CRN (facultatif)

Durée :

Séquence atelier de 03h00

Méthode mobilisée :

Expérientielle : participation en comité réduit avec exercices, simulations et/ou travaux pratiques.

Contenu : possible en 3 phases **à partir de vos questionnements (questions/réponses)**

1. Séquences théoriques dans l'atelier :

- Présentation du déroulement général de la procédure DDACM3

- Quels sont les principaux résultats français

2. Séquence ludique de déroulement d'une procédure DDACM3

- A partir d'un domino, construisez ensemble votre prise en charge

3. Séquence pratique immersive

Sur mannequin, déroulé en 30-35 mn de l'arrêt des traitements au branchement de la CRN

Modalités d'évaluation :

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Suivi de l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée en fin de session.

Sanction de formation :

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.